**PSYCHOLOGIE DE L’EDUCATION**

**ET THEORIES DE L’APPRENTISSAGE**

**La psychologie de l’éducation**

La psychologie de l’éducation pourrait être conçue comme un domaine dont l’objet d’étude est l’élève, c'est-à-dire au sens large un individu inséré dans un processus d’éducation. Une conception alternative considérera que la psychologie de l‘éducation peut revendiquer toute étude qui de près ou de loin traite des structures et des mécanismes psychologiques susceptibles d’intervenir dans une situation d’éducation.

Dans cette optique, sachant que l’éducation met en jeu les conduites psychologiques de l’individu dans leur ensemble, la psychologie de l’éducation devient le carrefour de toutes de toutes les spécialités de la psychologie contemporaine : développement, cognition, personnalité, conduites sociales etc.

* **Le thème de l’apprentissage est la question centrale de l’éducation**

Depuis des décennies, les théories psychologiques fournissent résultats et concepts qui contribuent au renouvellement des méthodes d’enseignement et des pratiques d’apprentissage. Mais ceci ne signifie pas que la psychologie doit dire aux enseignants comment enseigner. Il n’y a pas de relation de cause à effet entre les théories psychologiques et les pratiques d’enseignement : les discours des Sciences de l’éducation ne sont pas normatifs à l’égard des pratiques d’enseignement. Il faut davantage voir la psychologie comme une discipline ressourcefournissant outils, concepts et modèles susceptibles d'aider l'enseignant à mieux gérer sa pratique professionnelle en lui permettant notamment de davantage prendre conscience des manières dont les élèves s'y prennent pour apprendre. Ceci aiderait à développer la part de l’ingénieur dans le travail de l’enseignant en lui donnant une base plus solide.

**Pourquoi s’intéresser à la psychologie des apprentissages ?**

Il y aurait au moins trois raisons pour qu'un enseignant s'intéresse à la psychologie des apprentissages :

**La première a trait aux choix pédagogiques de l'enseignant** Les textes officiels précisent que le professeur dispose d'une certaine autonomie dans ses choix pédagogiques. Mais il faut se donner les moyens de faire réellement des choix. **La deuxième concerne l'enseignant en tant que décideur** La complexité des situations auxquelles l'enseignant est confronté le conduit à prendre des décisions sans que les raisons de ces décisions soient toujours bien claires. La classe est un lieu de forte incertitude et les problèmes qui se posent ne sont pas toujours formulables d'une manière suffisamment opérationnelle pour que des solutions satisfaisantes soient immédiatement envisageables.

**La troisième tient au métier d'enseignant** Métier complexe, diversifié, en constante évolution d'où nécessité :de compléter et d'actualiser ses connaissances, de repenser ses démarches,de mener une réflexion sur ses pratiques professionnelles.